

Circonstances de vie

1. Aïssa se rend à une permanence juridique d'Amnesty International.
2. Aïssa est domestique dans une maison, sans aucune protection, y compris juridique.
3. Après que sa mère est exécutée sous ses yeux par la police, Aïssa fuit chez des proches dans la ville voisine de sa province natale.
4. Pour fuir les coups et les menaces de prostitution forcée, Aïssa prend une embarcation en direction de l'Europe pour trouver un lieu sûr.
5. Pour fuir les menaces de plus en plus précises à son encontre, Aïssa passe la frontière du Soudan irrégulièrement.
6. Aïssa doit demander l'asile dans l'Etat européen dans lequel elle a été identifiée pour la 1ère fois : Malte (qui l'a renvoyée en Lybie).
7. Menacée par le Soudan d'être renvoyée de force en Ethiopie, Aïssa s'enfuit vers la Lybie en franchissant la frontière irrégulièrement.
8. Dans un ultime sursaut de courage et d'espoir Aïssa part pour l'Angleterre mais s'arrête à Paris où elle dépose une demande d'asile en préfecture.
9. Après avoir réussi à s'enfuir de prison, Aïssa part pour l'Italie où elle ne reçoit aucun aide ou information.
10. Interceptée par les autorités maltaises, Aïssa est remise aux autorités libyennes et passe un an dans une prison dans des cellules surpeuplées.

Qualifications

Migrante	Refoulée
Réfugiée	Déplacée
Travailleuse irrégulière	Demandeuse d'asile
Sans papiers	Dublinée
Clandestine	Illégale

Définitions

- A. Personne qui ne peut pas rentrer dans son pays parce qu'elle risque d'y être persécutée ou victime d'autres graves violations des droits humains ou atteintes du même ordre en raison de ce qu'elle est ou de ce en quoi elle croit.
- B. Personne qui a demandé à être reconnue comme réfugiée et qui attend une décision quant à sa demande de statut de personne réfugiée au titre des instruments internationaux et nationaux pertinents.
- C. Terme générique qui désigne une personne qui quitte son pays pour vivre de façon temporaire ou permanente dans un autre pays.
- D. Personne qui a dû quitter son domicile ou l'endroit où elle vivait.
- H. Terme pour désigner, souvent de façon péjorative, une personne entrée irrégulièrement sur un territoire
- J. Personne qui travaille en dehors du cadre légal, et qui de ce fait ne bénéficie pas de protection
- K. Terme non juridique pour qualifier une personne étrangère dépourvue de titre de séjour réglementaire.
- L. Terme inventé pour décrire la situation d'une personne qui doit se rendre dans un autre pays européen que celui dans lequel elle se trouve pour y déposer une demande d'asile, par référence à une ancienne convention signée à Dublin.
- M. Terme utilisé pour désigner, souvent de façon péjorative et de façon erronée, une personne entrée irrégulièrement sur un territoire. Aucun être humain n'est illégal en soi.
- N. Terme utilisé pour désigner une personne à qui un Etat a refusé l'entrée sur son territoire, en violation de son droit de solliciter l'asile.